

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 20 Mars 2021

MAIRIE de DICONNE



Sur convocation en date du 15 Mars 2021 de Mr COULON Robert, le Maire

⇒ Membres afférents au conseil municipal :	10
⇒ Membres en exercice :	10
⇒ Membres présents :	9
⇒ Membre représenté :	1
⇒ Membre absent :	0

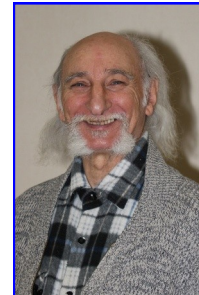


La séance est ouverte à 09h30 par :

- Monsieur **Robert COULON**, Maire de Diconne

Présents :

Robert COULON, **Marion SAVOY**, **Daniel COLAS**, avec procuration pour :
Christiane POCOBELLO,
Sylviane BRISET, **Roger BERGERAS**, **Mathieu CASTIGLIONI**,
Maryse DUFOUR, **Jean-Marc JULLIEN**, **Thomas MAURY**



SECRETARIAT de SEANCE :

- Monsieur **Roger BERGERAS**, est désigné secrétaire de séance.

1 - Compte rendu du Conseil Municipal du 19 Février 2021 :

Approuvé à l'unanimité

Après la présentation détaillée des Comptes par Monsieur Daniel COLAS,

2 - Approbation du compte administratif 2020 du budget Transport scolaire :

Délibération n°2 votée à l'unanimité des membres présents.

3 - Approbation du compte de gestion 2020 du budget Transport scolaire :

Délibération n°1 approuvée à l'unanimité.

4 - Approbation du compte affectation des résultats 2020 du budget transport scolaire :

Délibération n°3 acceptée à l'unanimité.

5 - Approbation du compte administratif 2020 du budget principal de la commune :

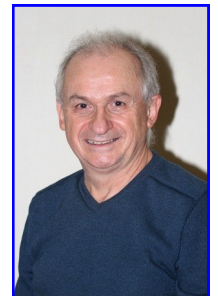
Délibération n°9 votée à l'unanimité des membres présents.

6 - Affectation du compte de gestion 2020 du BP :

Délibération n°8 approuvée à l'unanimité.

7 - Affectation du compte affectation des résultats 2020 du BP :

Délibération n°10 acceptée à l'unanimité.



8 - Délibération n° 6 pour se prononcer sur la prise de compétence mobilité par la CCB71 :

Adoptée à l'unanimité.

9 - Proposition d'achat d'un terrain :

Ce terrain de 3712 m², section C586 située Champ de la Corvée (prairie humide et fourrés) jouxtant le terrain de **Madame Josette JOURNOT** (en cours d'acquisition) et contenant une source, appartient à **Monsieur Joël SASSOT**.

Il est d'accord de le céder à la Commune au prix de 742.40 euros + frais notariés afin de faciliter l'aménagement de cette zone.

Une délibération n° 7 est prise à l'unanimité pour l'acquisition de ce terrain.

10 - Présentation de plusieurs devis :

10-1 - Devis d'Horticulture de la Société SARL « Les Petits Bois à Branges » d'un montant de 745.75 euros.

Pour fournitures de jardinières, vasques, plantations (en particulier pour le Monument aux Morts).

10-2 - Devis pour le remplacement du bureau du Maire et une armoire :

L'achat de ce mobilier pour 1610 euros (HT) est accepté à l'unanimité et l'ancien bureau sera affecté à la salle des adjoints.

10-3 - Devis pour réparation et entretien des décorations de Noël :

Ce devis de 533.82 euros pour la réparation et/ou le remplacement de luminaires.

Le travail sera réalisé par notre employé Communal **Florian**



10-4 - Devis pour le portail de l'école :

Un nouveau portail coulissant (indispensable notamment pour permettre l'accès des pompiers à la cour de l'école) est à l'étude : 3 devis sont présentés au Conseil :

Le plus intéressant se monte à 3405 €, mais une renégociation doit se faire pour un portail en aluminium et non en acier.

NB : La pose nécessitant de la maçonnerie sera effectuée par notre agent Communal **Florian** avec l'aide de volontaires.

11 - Questions diverses :

11-1 - Visite du Géomètre :

Afin de borner la zone du portail de la maison de **Madame CONOT** (actuellement propriété de **Madame THOMANN**) au Reversey.

11-2 - Tenue du Conseil d'Ecole du RPI :

Ce conseil s'est tenu le 8 Mars en présentiel et **Madame Marion SAVOY** représentait notre Commune.

Il a été décidé que la semaine de 4 jours se poursuivrait. Une partie des CM2 sera dans la classe de Diconne à la rentrée prochaine.

La cotisation pour la coopérative scolaire est maintenue (15 euros pour le premier enfant, 10 pour les suivants).

La participation des parents à cette coopérative est très satisfaisante (13 cotisations sur 15 pour les parents de Diconne et 32 sur 35 pour les parents de Devrouze).



Une subvention reçue de 250 euros du Crédit Agricole a été affectée pour 1/3 à Diconne et 2/3 à Devrouze au prorata du nombre d'enfants.



Sur demande des Autorités Académiques l'institutrice **Madame VENTALON** (faisant fonction de Directrice pour l'école de Diconne a présenté des fiches sur l'évaluation des risques à traiter par la Municipalité. (*voir les réponses du Conseil en Italique*)

A) Pousse excessive et en relief des racines d'arbres dans la cour risquant de provoquer des chutes : *Ce problème qui nécessite une solution complexe est à l'étude.*

B) Banc sous panier à Basket risquant de provoquer des chutes : *Le déplacement du dit Panier est proposé.*

C) Risque de feu électrique à cause d'un extincteur à eau pressurisée et additif est situé à côté d'un tableau électrique : *Cette observation est sans objet, l'extincteur, agréé pour feux électriques jusqu'à 1000 volts, vient d'être contrôlé cette semaine.*

D) Portail cour de l'école : (*voir ci-dessus 10-4*)

E) Risque en cas de canicule dans la cour de récréation : *Cette observation nous paraît sans objet, les élèves pouvant s'abriter sous le préau*

F) Accès aux toilettes du préau : *Thomas MAURY est en charge du problème.*



11-3 - Réunions diverses prochaines :

⇒ Réunion avec le représentant du CAUE (Architecture, Urbanisme, Environnement) pour préparation modification de la Carte Communale le Vendredi 26 Mars à 9h15.

⇒ Réunion Jeudi 1er Avril : Préparation du budget 2021 (vote avant le 15 Avril)

⇒ Prochain Conseil Municipal Vendredi 09 Avril à 20h00.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 12h30.



Secrétaire de Séance
Mr Roger BERGERAS

Le Maire
Mr Robert COULON